

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2022P046S02643

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI

Christine CHARTIER

06.11.35.58.67

christine.chartier@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Les connaissances du niveau de la classe de
terminale ou équivalent et/ou une expérience
professionnelle d'environ un an (connaissance
de l'entreprise de tout secteur : bâtiment,
industrie, services) sont nécessaires. La
connaissance des outils bureautiques et
informatiques est recommandée. Aucun frais
lié à la formation n'est facturé au stagiaire.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre à un besoin de qualification et/ou de compétences des entreprises et des publics visant à faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

M1 Période d'intégration gestionnaire de paie - Séquence d'intégration gestionnaire de paie S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel Repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable
M2 Préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé Développer sa culture numérique et si besoin prendre en main la plateforme Métis Sensibilisation à la mixité sociale et professionnelle - 14 h
M3 Assurer la gestion des variables et paramètres de paie - Collecter et contrôler les paramètres de paie Collecter et contrôler les variables de paie Traiter, contrôler et valider un bulletin de paie - 140 h
M4 Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise - Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail Assurer les relations avec le personnel et les tiers - 266 h
M5 Assurer la production de la paie et élaborer les données sociales de synthèse - Réaliser et contrôler les bulletins de paie spécifiques Elaborer les données sociales de synthèse - 210 h
M6 Période de Certification: gestionnaire de paie - Période de certification : gestionnaire de paie - 35 h
M7 Module accompagnement vers l'emploi - Séquence accompagnement vers l'emploi Séquence accompagnement social Séquences comportements adaptés à des situations de crise - 35 h
M8 Module transverse : sensibilisation aux valeurs de la République - Module transverse : sensibilisation aux valeurs de la République - 10 h
M9 Module transverse : connaissances du secteur professionnel - Module transverse : connaissances du secteur professionnel - 10 h
M10 Module transverse : mobilisation et animation des plateformes numériques - Module transverse : mobilisation et animation des plateformes numériques - 10 h
M11 Module transverse : sensibilisation à l'économie circulaire, au développement durable, à la feuille de route Néo Terra - 10 h
M12 Module transverse

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel gestionnaire de paie - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Néant.

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00333514 | du 11/04/2023 au 27/10/2023 | (33) | AFPA PESSAC | | Non éligible | |
| 00423722 | du 22/01/2024 au 26/07/2024 | (33) | AFPA PESSAC | | Non éligible | |